

2.	a)	b)	c)	d)
La Gamme d'Or	\$ 950	1972-1973	Val d'Or	
Club d'Âge d'or Saint-Martin	\$14,460	1973-1974	Marlartic	
Association des pionniers de Cadillac	\$ 5,680	1973-1974	Cadillac	
Club de l'Âge d'Or Inc.	\$ 5,550	1973-1974	Val d'Or	
Le Conseil pastoral de Senneterre	\$ 4,350	1973-1974	Senneterre	
Les Résidents du Foyer de Val d'Or	\$ 1,900	1974-1975	Val d'Or	
Les Intrépides de Chibougamau	\$10,800	1974-1975	Chibougamau	
Villa Saint-Martin Inc.	\$ 5,375	1974-1975	Malartic	
Club de l'Âge d'Or	\$ 900	1974-1975	Val d'Or	
Club de l'Âge d'Or Dubuisson Inc.	\$ 2,930	1974-1975	Val d'Or	
NUL		1975-1976		

2. e) Aucun. Le programme Nouveaux Horizons vise à promouvoir des activités et non à créer de l'emploi. Il a été établi pour permettre aux Canadiens retraités de prendre part à des activités avantageuses pour eux-mêmes et pour la collectivité. Tous les participants sont des bénévoles.

LA MAJORATION DES TARIFS FERROVIAIRES POUR LE TRANSPORT DES CONTENEURS

Question n° 3297—**M. Forrestall**:

1. Le gouvernement est-il au courant de l'augmentation pendante de 10% des tarifs ferroviaires pour le transport des conteneurs qui transitent par le port d'Halifax, proposée pour le 11 janvier 1976?

2. Le gouvernement est-il au courant de l'augmentation supplémentaire de 5% qu'on propose de leur apporter au milieu de 1976?

3. Le gouvernement sait-il que ces augmentations, si elles sont appliquées, porteront à 73% l'augmentation totale des tarifs ferroviaires pour le transport des conteneurs qui transitent par le port d'Halifax depuis 1969?

4. Quelles mesures, s'il y en a, le gouvernement propose-t-il en vue d'améliorer cette situation?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): 1. Oui.

2. Oui.

3. Oui.

4. Les chemins de fer, en qualité de compagnies fonctionnant au Canada, seront soumis à la législation anti-inflationniste. Ils devront se conformer aux lignes directrices publiées par le gouvernement. La Commission canadienne des transports s'assurera, avec l'aide de l'Administrateur du programme anti-inflationniste au besoin, que les compagnies de chemin de fer respectent les lignes directrices. Les administrations du CN et du CP ont encore la responsabilité de fixer leurs propres tarifs qui devraient être étudiés par la CCT et autorisés par l'administrateur.

Questions au Feuilleton

LES REVENUS DES NON-RÉSIDENTS

Question n° 3488—**M. Wise**:

Combien de non-résidents touchant des revenus de location de sources canadiennes et ayant présenté leur déclaration d'impôt sur le revenu au ministère du Revenu national plus de deux ans après la fin de chacune des années civiles a) 1972, b) 1971, c) 1970, ont obtenu des remboursements d'impôt?

L'hon. Jack Cullen (ministre du Revenu national): Le ministère du Revenu national ne compile pas de données statistiques assez précises pour permettre de répondre à cette question.

LE SERVICE DE TRAVERSÉE ENTRE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD ET LE CONTINENT

Question n° 3553—**M. MacLean**:

A-t-on conclu une entente quelconque en vue d'assurer un service ininterrompu de traversier entre l'Île-du-Prince-Édouard et le continent, même pendant les périodes de négociation des conventions de travail?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Aucune entente n'a été conclue ni disposition prise pour garantir un service continu de traversiers entre l'Île-du-Prince-Édouard et le continent en tout temps et notamment pendant la saison des glaces et en cas de différend ouvrier.

LE SERVICE DE TRAVERSÉE DU GOLFE

Question n° 3554—**M. MacLean**:

1. Au cours des périodes de circulation de pointe en 1976, quels traversiers assureront le service entre a) Borden et Cap Tourmentin, b) Wood Islands et Caribou, c) Souris et les Îles-de-la-Madeleine?

2. Dans chaque cas, quel sera le tarif applicable aux passagers et aux voitures de tourisme?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): 1. Le plan d'utilisation de navires est le suivant pour la période de pointe de 1976: a) Service Borden—Cap Tourmentin *Vacationland Holiday Island, Abegweit, John Hamilton Gray, Confederation*; b) Service Wood Islands—Caribou *Prince Edward, Prince Nova, Lord Selkirk*; c) Service Souris—Îles-de-la-Madeleine *Lucy Maud Montgomery*.

2. Le tarif actuel pour les passagers et les voitures de tourisme est le suivant: a) Service Borden—Cap Tourmentin, Adultes \$0.65; Enfants (de 5 à 12 ans inclusivement) 0.25; Enfants (de moins de 5 ans), Gratuit; Voitures de tourisme, \$2.50. b) Service Wood Islands—Caribou, Adultes, \$0.75; Enfants (de 5 à 11 ans inclusivement), \$0.35; Enfants (de moins de 5 ans) Gratuit; Voitures de tourisme, \$3. c) Service Souris—Îles-de-la-Madeleine, Adultes, \$8; Enfants (de 5 ans à 12 ans inclusivement), \$4; Enfants (de moins de 5 ans), Gratuit; Voitures de tourisme, \$18. Tous les prix de passage s'entendent dans un sens seulement et, pour l'instant, aucune modification du tarif n'est prévue.

L'HONORABLE JEAN MARCHAND

Question n° 3578—**M. Cossitt**:

1. L'honorable Jean Marchand s'est-il rendu dans l'état de Floride, aux États-Unis, à titre de ministre des Transports et, dans l'affirmative, a) quand, b) à quel endroit, c) dans quel but, d) par quel moyen de transport?

2. Pour chaque cas d'utilisation d'un avion du gouvernement, quels sont a) la description détaillée de l'avion, b) la liste complète des personnes à bord en tout temps, ainsi que leur poste et leur adresse?